



Etablissements publics  
pour l'intégration

## Secteur Adultes

---

Des mesures de réadaptation professionnelle pour des personnes en difficulté d'insertion au bénéfice d'un parcours dans le milieu économique.

### Des options à la carte

Des mesures d'une durée de 2 semaines à 3 mois, prolongeable sur avis des Offices de l'assurance invalidité (OAI).

### Intervention précoce/ réinsertion professionnelle:

- Découverte d'un métier
- Validation d'une orientation
- Acquisition des gestes professionnels de base
- Maintien des acquis professionnels
- Confrontation avec le milieu économique

### Observation/Evaluation/Orientation:

- Exercices d'atelier en lien avec les principaux domaines du marché du travail (mécanique, électricité, bureautique, horlogerie)
- Animation de groupe (connaissance de soi, identification des compétences, techniques de recherche d'emploi)
- Entretiens individuels
- Propositions d'orientations adaptées

### Stages professionnels et/ou formations en entreprises ou aux EPI:

- Recherches de stages et/ou de formations selon les orientations retenues
- Réentraînement
- Travail sur le projet professionnel
- Accompagnement et suivi individualisé

### Pour qui?

Des personnes au bénéfice d'un parcours dans le milieu économique adressées par l'OAI en vue d'une réadaptation professionnelle adaptée.

### Avec qui?

Une équipe pluridisciplinaire d'experts en réadaptation professionnelle composée d'ingénieurs, de psychologues, de conseillers en insertion, de formateurs d'adultes.

### Comment?

- Objectif fixé pour chaque mesure
- Programme flexible et individualisé
- Respect des limitations de chacun

## Un bilan global

Un rapport écrit présente le bilan des aptitudes et des difficultés de la personne selon 3 axes basés sur des critères professionnels:

- Capacités physiques (aptitudes pratiques et manuelles)
- Capacités d'apprentissages (connaissances scolaires et aptitudes à suivre une formation professionnelle)
- Capacités d'intégration sociale (aptitudes relationnelles dans un milieu professionnel) Il mentionne le niveau de formation professionnelle envisageable, (pratique, AFP, CFC) et le type de métier retenu.

## Cette évaluation offre:

- Un bilan socioprofessionnel de la situation
- Des pistes professionnelles adaptées
- La mise en place d'une solution professionnelle suivie par l'OAI ou les EPI

## La mission des EPI

Les Etablissements publics pour l'intégration (EPI) ont pour mission de contribuer à l'intégration de personnes en situation de handicap et/ou en difficulté d'insertion socioprofessionnelle.

Le secteur Adultes du service de réadaptation et de réinsertion est une structure des EPI mandatée par les Offices de l'assurance-invalidité (OAI) pour évaluer, orienter professionnellement, accompagner et former des adultes en réadaptation professionnelle en vue d'un retour à l'emploi.

Toute personne qui en a les capacités, même partielles, doit avoir la possibilité d'intégrer le monde du travail.

## Nous contacter

### Renseignements

[www.epi.ge.ch](http://www.epi.ge.ch)

[adultes@epi.ge.ch](mailto:adultes@epi.ge.ch)

Téléphone +41 22 949 04 61

### Adresse

Route des Jeunes 105, 1227 Carouge



Avec le soutien de:

